

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 11 MARS 2026 à 20H

L'an deux mille vingt-six, le 11 mars à 20 heure, le Conseil Municipal de Mailley Chazelot, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence du maire, **Bertrand REZARD**.

Etaient présents : **MM. Bertrand REZARD, Joel BOURGOGNE, Pascal LORIOZ, Bruno BRET, ROSEANO Judith, Alain BURGUY, M GOUX Frédéric, Marie-Agnès DAUTRICHE, Serge SANCHEZ, JACQUARD Sylvie, Emmanuel JOLY, M. MALNAR Karl**

Étaient absents

Mme JACQUARD Sylvie a été désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Date de la convocation des membres : 02/03/2026

Affiché à la porte de la mairie : 16/03 /2026

Nombre de membres en exercice : **12**

Délibération n°09/2026 : APPROBATION DU CFU 2025 COMMUNE

Considérant que M SANCHEZ Serge a été désigné pour présider la séance lors du vote du compte financier unique ;

Considérant que Monsieur REZARD Bertrand maire, a quitté la salle au moment du vote du compte financier unique.

Après en avoir délibéré, à la majorité,

APPROUVE le compte financier unique de la gestion 2025, lequel peut se résumer de la manière suivante :

<u>Section de fonctionnement</u>	Montant
A Solde des résultats de l'exercice N	
Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 224 300.31
B Résultat antérieurs reportés	
Ligne 002 du compte financier N	
Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 134 446.12
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a)	+ 358 746.43
= A+B	
<u>Section d'investissement</u>	
D Solde des réalisations de l'exercice N	
Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 219 926.47

E Résultats antérieurs reportés

Ligne 001 du compte financier N

Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit) -- 335 627.60

F Solde d'excédent de la section d'investissement N

F=D+E précédé de + ou - - - 115 701.13

G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)

- 0

H Solde cumulé de la section d'investissement

H(=F+G)

NB en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement

à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de

fonctionnement

-- 115 701.13

CONSTATE que la procédure de confection du compte financier unique est comme à l'ordonnateur et au comptable public et est entièrement dématérialisée. Ainsi des contrôles automatisés de cohérence se font et mettent en évidence les identités de valeur entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

(Sens du vote)

Vote : 11

Abstention : 0

Pour : 10

Contre :1 M.

BRET Bruno

Délibération n°10/2026 : APPROBATION DU CFU EAU

Considérant que M SERGE SANCHEZ a été désigné(e) pour présider la séance lors du vote du compte financier unique ;

Considérant que Monsieur REZARD BERTRAND, maire, a quitté la salle au moment du vote du compte financier unique.

Après en avoir délibéré, à la majorité,

APPROUVE le compte financier unique de la gestion 2025, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement

Montant

A Solde des résultats de l'exercice N

Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit) -+ 20 788.51

B Résultat antérieurs reportés

Ligne 002 du compte financier N

Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit) 0

C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a)

+ 20 788.51

= A+B

Section d'investissement

D Solde des réalisations de l'exercice N

Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit) -+ 7 491.70

E Résultats antérieurs reportés

Ligne 001 du compte financier N

Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit) --5 116.87

F Solde d'excédent de la section d'investissement N

F=D+E précédé de + ou - -+ 2 374.83

G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b) 0

H Solde cumulé de la section d'investissement

H(=F+G)

NB en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement
à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de
fonctionnement

+ 2 374.83

CONSTATE que la procédure de confection du compte financier unique est comme à l'ordonnateur et au comptable public et est entièrement dématérialisée. Ainsi des contrôles automatisés de cohérence se font et mettent en évidence les identités de valeur entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

(Sens du vote)

Vote : 11

Abstention : 1 M.

Pour : 10

Contre :

BRET Bruno0

Délibération n°11/2026 : APPROBATION DU CFU ASSAINISSEMENT

Considérant que M SERGE SANCHEZ. a été désigné(e) pour présider la séance lors du vote du compte financier unique ;

Considérant que Monsieur REZARD BERTRAND, maire, a quitté la salle au moment du vote du compte financier unique.

Après en avoir délibéré, à la majorité,

APPROUVE le compte financier unique de la gestion 2025, lequel peut se résumer de la manière suivante :

<u>Section de fonctionnement</u>	Montant
A Solde des résultats de l'exercice N	
Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- 2 003.77
B Résultats antérieurs reportés	
Ligne 002 du compte financier N	
Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+1 821.79
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a)	- 181.98
= A+B	
 <u>Section d'investissement</u>	
D Solde des réalisations de l'exercice N	
Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- + 13 502.63
E Résultats antérieurs reportés	
Ligne 001 du compte financier N	
Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- 4 018.73
F Solde d'excédent de la section d'investissement N	
F=D+E précédé de + ou -	-+ 9 483.90
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	0

H Solde cumulé de la section d'investissement

H(=F+G)

9 483.90

NB en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement
à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de
fonctionnement

-

CONSTATE que la procédure de confection du compte financier unique est comme à l'ordonnateur et au comptable public et est entièrement dématérialisée. Ainsi des contrôles automatisés de cohérence se font et mettent en évidence les identités de valeur entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

(Sens du vote)

Vote : 11

Abstention : 0

Pour : 11

Contre :

Délibération n°12/2026 : AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET COMMUNE 2026

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 358 746.43 €
- Un déficit de fonctionnement de : 0 €
- Résultats de l'exercice de fonctionnement : 224 300.31 €
- Résultats antérieurs reportés de fonctionnement : 134 446.12 €
- Solde d'exécution d'investissement : - 115 701.13 €
- Besoin de financement : 115 701.13 €
- Affectation : 358 746.43 €
- Affectation au 1068 : 115 701 €
- Report de fonctionnement au R002 : 243 045.30 €

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents nécessaires

(sens du vote)

Vote : 12

Abstention : 1 M. BRET
BRUNO

Pour : 11

Contre :

Délibération n°13/2026 : AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET EAU 2026

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : + 20 788.51€
- Un déficit de fonctionnement de : 0€
- Résultats de l'exercice de fonctionnement : + 20 788.51 €
- Résultats antérieurs reportés de fonctionnement : 0 €
- Solde d'exécution d'investissement : + 2 374.83 €
- Besoin de financement : 0 €
- Affectation : 20 788.51€
- Affectation au 1068 : 0 €
- Report de fonctionnement au R002 : 20 788.51€

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

(sens du vote)

Vote : 12

Abstention : 1 M. BRET
BRUNO

Pour : 11

Contre :

Délibération n°14/2026 : AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ASSAINISSEMENT 2026

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 0
- Un déficit de fonctionnement de : - 2 003.77 €
- Résultats de l'exercice de fonctionnement :- 2 003.77 €
- Résultats antérieurs reportés de fonctionnement : + 1 821.79€
- Résultat à affecter : - 181.98 €
- Solde d'exécution d'investissement : + 9 483.90€
- Besoin de financement : 0 €
- Affectation : - 181.98 €
- Affectation au 1068 : 0€
- Report de fonctionnement au D002 : 181.98 €

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

(sens du vote

Vote : 12

Abstention :

Pour : 12

Contre :

Délibération n°15/2026 : CHARGES DE CHAUFFAGE 2^{ème} SEMESTRE 2025

Monsieur le Maire présente le tableau des charges locatives de chauffage des logements du presbytère ainsi que les charges locatives des logements de la Tour et du périscolaire qui se soldent ainsi :

- Pour **Mme DUTERNE** : Dépenses de chauffage 242.37 € pour 600 € d'avance, **nous lui devons donc 357.63 €**
- Pour **M. ROCH** : Dépenses de chauffage 353.07 € pour 720 € d'avance **nous lui devons donc 366.93 €**
- Pour **Mme BOSSON**: Dépenses de chauffage 290.25 € pour une avance de 100 € **elle nous doit donc 190.25 €**
- Pour **Mme GUILLAUME** : Dépense de chauffage 375.12 € pour une avance de 561.29 € **nous lui devons donc 186.17 €**
- Pour la **C3** : Dépense de chauffage **2 450.91 €** que **nous devons lui facturer**
- Remboursement des travaux exécutés par l'employé communal pour la Communauté de Commune : 1 263.57 € de fournitures et 1 308.51 € pour le temps passé.
- Remboursement de l'électricité par l'école 286.77 €
- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les charges locatives 2025 2^{ème} semestre

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

(Sens du vote)

Vote : 12

Abstention :

Pour : 12

Contre :

Délibération n°16/2026 : DESHERBAGE DES LIVRES DE LA BIBLIOTHEQUE

Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de la responsable de la bibliothèque municipale de pouvoir réformer des livres usagés et en mauvais états.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité ou à la majorité

Approuve cette demande

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

(Sens du vote)

Vote : 12

Abstention :

Pour : 11

Contre : 1 M. BRET
BRUNO

Délibération n° /2026 :VENTE TERRAIN AC 77 ET AC 79

Le Maire informe le Conseil Municipal que deux propositions d'achat ont été faites pour le terrain rue du Moulin AC 77 et AC 79.

Monsieur ROBERT Julien nous fait une offre écrite pour un montant de 27 000.00 € net vendeur,

Madame BARBERET Adeline nous fait une offre verbale pour un montant de 30 000.00 € net vendeur depuis le 16 janvier 2026. Nous avons relancé cette dernière qui attend son accord de financement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité ou à la majorité de vendre les

terrains à Monsieur ROBERT Julien pour un montant de 27 000.00 €

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

AJOURNEE

(Sens du vote)

Vote :

Abstention :

Pour :

Contre :

Délibération n°17/2026 : REMBOURSEMENT DU MEUBLE DE CUISINE A L'ANCIEN LOCATAIRE

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'ancien locataire Monsieur ROCH Jean-Marie a laissé un meuble de cuisine et il s'est mis d'accord avec l'Adjoint aux travaux Monsieur BOURGOGNE Joel de nous le vendre 100 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acheter ce meuble 100 € à

Monsieur ROCH Jean-Marie

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

(Sens du vote)

Vote : 12

Abstention :

Pour : 12

Contre :